

DOSSIER DE PARTICIPATION

Fiche d'inscription

A retourner avec le dossier de participation

Association :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Civilité, prénom et nom du Président :

Date de création de l'association :

Date d'entrée en fonction de l'actuel Président :

Nombre d'adhérents (personnes physiques et/ou morales) :

Statut (loi 1901 ou à but non lucratif) :

- Vous êtes : Une association soutenue par une CCI ou une Mairie
 Une association autonome
 Une union commerciale

Retournez votre dossier à :
Editialis – Trophées Commerce Mag' 2009
13 rue Louis Pasteur – 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

Documents & renseignements

A communiquer avec votre fiche d'inscription (obligatoire)

La description devra respecter la trame ci-dessous et ne pas dépasser 4 pages

Présentation de l'opération

Nom de l'opération, date de réalisation, durée de la manifestation, lieu (rue, quartier, ville) cible (population visée), nombre de commerces participants par rapport au nombre d'adhérents.

Description de l'opération

Expliquer dans le détail l'opération menée.

1. Raisons du choix de cette opération

L'état des lieux, la situation, le pourquoi de votre action et ses objectifs principaux.

2. Principe / Déroulement

Quels ont été les principes, fil conducteur, but de l'opération, quel a été le rôle de chacun, l'engagement par les commerçants, quels ont été les éléments attractifs pour les consommateurs : les récompenses par exemple...

3. Quels instruments de communication ont été utilisés auprès des commerçants ou acteurs locaux, comme auprès des clients ou prospects.

4. Coût de l'opération et financement

Répartition (sponsors / partenaires / association). Précisez éventuellement pourquoi ce choix et comment chacun a été incité à s'impliquer financièrement.

5. Lister les résultats obtenus

Nombre d'adhésions avant et après, augmentation du panier moyen de dépenses, attrait d'une nouvelle clientèle, gains auprès des fournisseurs, retour sur investissement, bénéfice client, résultats chiffrés...

6. Reconduction de l'opération sur une période future ?

Si oui, que feriez-vous différemment, quels sont les points forts que vous avez retenus et quels sont les points que vous amélioreriez. Et si non, pour quelles raisons.

7. Expression libre

Une anecdote d'un commerçant participant, une citation forte du Président, un commentaire d'un partenaire, une remarque d'un client ou tout autre clin d'œil révélateur que vous souhaiteriez ajouter.

DOSSIER DE PARTICIPATION

Contenu du dossier à retourner

- La **fiche d'inscription** dûment complétée.
- Le **dossier sous la forme d'un document dactylographié de préférence**. Vous pouvez le rédiger à la main. Il devra impérativement respecter la trame donnée et ne pas dépasser 4 pages. Un dossier doit être constitué pour chaque opération présentée. Il ne doit être ni relié, ni agrafé, car nous constituons nous-mêmes un dossier récapitulatif.
- **Les annexes***
Il est vivement conseillé de joindre à votre envoi des éléments de communication liés à la manifestation (dépliants, invitations, coupons, photos, plaquettes, lettres, coupures de presse, etc.) afin de valoriser votre opération auprès du jury et de la rendre plus concrète.

* *Commerce Magazine décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des annexes fournies. Les associations qui souhaitent récupérer les justificatifs devront en faire la demande à lestrophees@editialis.fr avant le 30 novembre 2009, date à laquelle les annexes seront détruites.*

L'ensemble du dossier doit impérativement être retourné avant le :

Vendredi 2 octobre 2009

EDITIALIS Trophées Commerce Mag'2009 13 rue Louis Pasteur 92513 Boulogne Billancourt cedex Livraison des plis : 9h30 à 18h00.	Contact : Anne-Solène ALIX Tél. : 01 46 99 99 67 Fax : 01 46 99 97 71 asalix@editialis.fr	Web www.commercemag.fr
--	---	--

DOSSIER DE PARTICIPATION

Règlement

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le magazine Commerce Magazine organise les Trophées Commerce Mag' destinés à récompenser les associations de commerçants les plus dynamiques.

DURÉE

Cette opération est organisée entre mai et novembre 2009.

La date de remise des dossiers est fixée au **vendredi 2 octobre 2009**, cachet de la Poste faisant foi.

Toutefois, si les circonstances l'exigent, Commerce Magazine se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler cette opération ainsi que les modalités afférentes, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

DROITS D'INSCRIPTION

La participation ne fait l'objet d'aucun droit d'inscription.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les Trophées Commerce Mag' sont ouverts à toute association de commerçants :

- ayant mis en place une opération entre juin 2008 et juin 2009.
- ayant adressé un dossier de participation, dûment rempli, avant le vendredi 2 octobre 2009.

LE JURY

Le jury qui se réunira à huis clos, sera composé d'une dizaine de membres de la profession.

LE PALMARÈS 2009

Les prix seront décernés au cours de la soirée des Trophées Commerce Mag' qui se déroulera dans un haut lieu parisien le 16 novembre 2009 entre 19h30 et 20h30. La remise des prix sera suivie d'un cocktail dînatoire.

ACCEPTATION

Les associations candidates déclarent être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des Trophées Commerce Mag'.

Le fait d'envoyer le dossier d'inscription au magazine Commerce Magazine, dans les délais prévus, signifie l'acceptation des présentes informations et des modalités y afférant.